N° 571 février 2018
N°CPPAP 0220s07170

Fédération FO de la métallurgie

le journal FO Métaux

Notre industrie, nos emplois !

www.fo-metaux.org

Le développement un réflexe naturel

En organisant un premier rendez-vous majeur autour du développement syndical le 17 janvier, la Confédération FO a voulu replacer cette thématique au coeur de son action et de sa réflexion. Une ambition que partage pleinement notre Fédération.

Ascoval - p.8
Un avenir incertain

Bosch Rodez - p. 14
Le diesel sacrifié ?

Région Parisienne - p. 19
Les trésoriers au rapport

Sommaire

Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"
est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.
Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions.
Faites-nous part de vos expériences syndicales.
Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

Chiffes à connaître :

SMIC horaire brut : *9,88 euros*
SMIC brut mensuel : *1498,47 euros*
Plafond de la sécurité sociale :
3 311 euros par mois
(pour l'année 2018 : 39 732 euros)
Coût de la vie :
+0,3 % en décembre (+0,3 % hors tabac) ; +1,2 % en glissement sur les 12 derniers mois (+1 % hors tabac).
Chômeurs : *3 451 400*
(catégorie A, publiés le 24 janvier 2018)
Indice de référence des loyers :
126,82 (4ème trimestre 2017).
Taux d'intérêt (25 janvier) :
-0,52 % au jour le jour.

3 Editorial

4 L'événement

Premières assises FO du développement syndical : un nouveau réflexe 4-7

8 Actualité sociale

Ascoval : un avenir incertain 8

9 Actualité syndicale

USM des Bouches-du-Rhône : amplifier le développement 9
A fond la formation 10
Coordination Valéo : n'oublier personne 14
Bosch Rodez : le diesel sacrifié ? 14
Métaux de Lille : une belle longévité 15
USM de Moselle : un congrès réussi 15
USM de la Somme : une vision globale 16
Coordination Gemalto : OPA en vue 16
USM des Alpes-Maritimes : au service des salariés 17
USM du Jura : expérience et détermination 17
USM du Loiret : continuer d'avancer 18
Les nouveaux enjeux de l'automobile 18
La Région Parisienne réunit ses trésoriers 19
PSA Vesoul accueille Jean-Claude Mailly 19

20 Infos

ELA : un congrès revendicatif 20
Bernard Bresson nous a quittés 20

21 Vos droits

Mise en place des CSE : vigilance sur les accords préélectoraux 21

22 Jeux

Des métaux et des mots 22

Et toujours l'information en ligne sur...
www.fo-metaux.com

L'industrie va mieux. Quoique…

Depuis le début de l'année, de nombreux signaux confirment que les économies mondiale, européenne et française vont mieux. L'industrie française redresse la tête : en 2017, la production manufacturière a progressé de 2,5 % par rapport à 2016 et, apparemment, l'industrie arrêterait sa chute des effectifs et cesserait de détruire des emplois. La production industrielle est en hausse et les entreprises sont performantes ; elles profitent de la demande intérieure vigoureuse grâce à l'investissement et à la demande mondiale, dynamisée par la reprise de la zone euro et des pays émergents. Elles ont également retrouvé un taux de marge record datant de 2000 : il dépasse désormais 40 % de la valeur ajoutée.

Concernant la Métallurgie, il y a d'abord les bonnes nouvelles, avec les entreprises qui investissent et embauchent comme Toyota, qui va investir 400 millions d'euros dans son usine d'Onnaing dans le Nord (300 millions pour les nouveaux équipements et 100 millions pour les formations). Toyota prévoit 300 embauches minimum en CDI d'ici la fin 2019 et 400 CDI supplémentaires en pleine capacité de production. Cette bonne nouvelle n'aurait pas été entérinée sans le sens de la responsabilité des organisations syndicales présentes sur le site, dont FO, qui a œuvré pour aboutir à un accord en 2017, permettant de démontrer que l'usine française du Nord est performante et productive.

Par contre, si l'industrie se porte mieux dans notre branche d'activité, nous sommes inquiets quant à l'évolution de plusieurs groupes ou entreprises, et nous nous demandons si le gouvernement français est attentif aux rachats, fusions et reprises. Nous entendons souvent dire que face aux enjeux financiers et à la concurrence mondiale et déloyale des pays émergents, « il faut construire de futurs champions européens à l'image d'Airbus Group ». Nous sommes d'accord sur l'exemple de ce champion européen, mais, au passage, l'État ferait mieux de regarder de très près ce qui se passe réellement dans ce groupe affecté par des règlements de comptes internes qui, à terme, risquent de nuire à ce champion industriel.

À en juger par l'actualité, nous le confirmons une nouvelle fois, la stratégie industrielle de l'État ne doit pas simplement s'orienter vers la seule constitution de champions européens, ce qui aurait pour conséquence de mettre à mal nos fleurons industriels français et à long terme de risquer de les brader en ne gardant pas leur contrôle en terme d'actionnariat. Nous pensons ici à Alstom/Siemens et STX/Ficantieri.

Pour en revenir aux rachats, fusions ou reprises, nous sommes inquiets sur la situation du groupe Ascométal (aciers spéciaux), qui rencontre des difficultés économiques, avec deux repreneurs déclarés, un Indien et l'autre européen (Allemand/Suisse). Dans un cas, les sites concernés et les emplois seraient repris dans leur intégralité ; dans l'autre, certains sites pourraient être menacés, dont Ascoval à Saint-Saulve, dans le Nord. Pour FO, il convient de défendre les sites, les emplois et cette industrie importante en amont des autres filières de la métallurgie que sont par exemple l'automobile et l'aéronautique.

L'actualité industrielle comporte également un plan social en cours chez Gemalto, avec une reprise par Thales, qui est intéressé par la complémentarité des deux entreprises. Nos représentants FO de Gemalto font face à une direction qui reste sourde et ne veut pas, malgré cette reprise, arrêter le PSE en cours, alors que l'une des activités concernées est pourtant clé et stratégique pour elle comme pour Thales.

Alors oui, l'industrie va mieux, mais au regard de ce qui s'y trame, il est temps pour l'État de préciser ses intentions sur une réelle politique industrielle française qui ne soit pas au seul profit de champions soi-disant "Européens", qui finalement passent sous pavillon allemand. Notre industrie et nos emplois ne sont pas à brader et les équilibres doivent être trouvés pour assurer l'avenir de nos différents secteurs et fleurons industriels.

Organe officiel de la Fédération confédérée FO de la Métallurgie

Directeur de la publication : Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metaux.fr

Premières assises FO du développement

un nouveau réflexe

Le 17 janvier, la Confédération FO tenait dans ses locaux les premières assises FO du développement. Près de 280 responsables FO issus des UD, des syndicats et des Fédération y ont pris part afin d'échanger autour de leurs expériences et de nourrir une réflexion commune sur les voies et moyens du développement syndical, priorité des priorités pour notre organisation. La Fédération FO de la métallurgie, représentée notamment par son secrétaire général Frédéric Homez et la quasi-totalité des secrétaires fédéraux, a pris une large part aux discussions.

Jean-Claude Mailly : « Il y aura toujours besoin d'un syndicat indépendant »

Intervenant en conclusion de ce grand moment de rencontre et de réflexion partagé, le secrétaire général de la Confédération FO Jean-Claude Mailly s'est félicité de voir les militants aussi nombreux, preuve que le développement est une préoccupation partagée, dont il a rappelé l'ancienneté au niveau confédéral, notamment depuis les deux derniers congrès confédéraux. Alors que le développement effectue sa montée en puissance et produit de bons résultats, il a rappelé pourquoi il fallait l'amplifier : « Plus nous sommes nombreux, à tous les niveaux, plus nous pouvons peser, tant dans les négociations que dans le rapport de force, pour défendre les salariés. » Il a également souligné que si notre organisation était représentative dans près de 80 % des branches professionnelles, le mouvement de restructuration en cours allait se poursuivre et qu'il fallait rester vigilants et conquérants.

Alors que beaucoup a déjà été fait par la Confédération en termes d'aide et de moyens, il a cependant reconnu qu'il n'existait pas de recette miracle mais un ensemble d'éléments à mettre en branle à tous les niveaux, ensemble et en bonne coordination.

« L'adhésion à FO dépend avant tout du comportement du responsable syndical dans l'entreprise », a-t-il déclaré. Alors que s'approchent les élections professionnelles dans la fonction publique et que la mise en place des CSE mobilise les équipes syndicales, il a expliqué qu'il ne fallait pas oublier les marges de négociations existantes en ce domaine (mandats, droit syndical, etc.). « Nous ne savons pas ce que sera le paysage syndical demain, mais il y aura toujours besoin d'un syndicat indépendant où les adhérents peuvent penser librement, a affirmé Jean-Claude Mailly. Ce syndicat, c'est FO ! » Il faut donc se développer tant en termes d'adhérents que d'implantations tout en continuant de marcher sur les deux jambes de notre organisation : la négociation et l'action. « Si le développement devient un réflexe, on ne peut que progresser », a-t-il conclu.

L'enjeu de la représentativité

Depuis la loi d'août 2008, la représentativité est devenue un enjeu permanent pour notre organisation et a vu l'ensemble de ses structures, des syndicats aux Fédérations en passant par les UD, contraintes à mener une campagne électorale sans fin au détriment, parfois, de l'action syndicale. Alors que chacune et chacun était contraint d'inventer et d'agir à son niveau et dans son coin, il était devenu indispensable d'organiser une réflexion commune autour des outils existants et de ceux à créer, des objectifs et des modes d'actions dans un environnement toujours plus mouvant, notamment sur le plan des techniques de communication, et face aux bouleversements annoncées par la fusion à venir des IRP. C'est ce que la Confédération FO a voulu faire en organisant les premières assises FO du développement le 17 janvier. La veille s'est tenue une journée « retour d'expériences » des équipes syndicales suivies par le secteur développement, dont une synthèse a été présentée en ouverture des travaux par le secrétaire confédéral Yves Veyrier. Il a rappelé en préambule que « pour œuvrer efficacement, il faut peser et donc avoir le nombre. Cela suppose de faire des adhésions mais aussi de créer plus d'implantations. Dans cette perspective, l'image projetée par notre organisation sur le terrain est capitale. » Revenant sur la représentativité et les résultats des deux cycles déjà écoulés, il a souligné que si FO avait conforté sa position de n°3, l'écart avec les deux premières centrales syndicales tenait essentiellement au nombre d'implantations. « Là où nous sommes présents, nous sommes forts, mais nous n'avons pas assez d'implantations », a-t-il résumé. Ce constat est d'ailleurs largement partagé par FO Métaux, dont le secrétaire général Frédéric Homez est membre du comité de pilotage confédéral sur le développement. Face à cette réalité, et notamment en vue des élections dans la fonction publique où FO compte bien maintenir sa 1ère place dans la fonction publique d'Etat et progresser au global, la journée a permis de s'interroger et d'échanger sur de nombreuses thématiques via des tables-rondes et différentes présentations dans lesquelles FO Métaux est largement intervenu pour détailler le travail considérable que notre Fédération accomplit de longue date sur le développement syndical.

De l'implantation à l'élection

Lors de cette première table-ronde à laquelle participait le trésorier fédéral Jean-Yves Sabot, les échanges ont porté sur les différentes stratégies d'implantation, préalable incontournable à la participation aux élections professionnelles et étape fondatrice du développement au sein d'une entreprise ou d'une administration. Jean-Yves Sabot a salué la totale implication des métallos dans le développement syndical sous l'égide du bureau fédéral et de la CA fédérale, rappelant que les instances de la Fédération FO de la métallurgie avaient lancé leur troisième plan de développement syndical, qui correspond au 3ème cycle de la représentativité. « Nous prenons l'enjeu de la représentativité au sérieux de longue date et en avons fait la colonne vertébrale de notre action », a-t-il expliqué, retraçant notamment la mise en place des USM en 1998 et la refonte de la formation syndicale, outils de développement avec lesquels FO Métaux anticipait –déjà !– le changement des règles du jeu qui interviendrait 10 ans plus tard. Le partage d'expérience s'est poursuivi avec les autres participants autour de l'implantation de FO dans la zone aéroportuaire de Lyon Saint-Exupéry, dans laquelle la mutualisation des connaissances, des contacts et des moyens, entre les différentes structures de FO coordonnées par l'UD et la Fédération concernée pour construire de nouvelles implantations a été déterminante. C'est aussi la conquête du Pôle Emploi, en lien avec la Confédération, qui a été examiné, de même que le cas de l'entreprise Technologia, avec à chaque fois un même constat : le rapport humain fait toujours la différence.

Progresser dans la fonction publique

Le secrétaire confédéral Pascal Pavageau est intervenu pour parler des élections dans la fonction publique de décembre 2018, pour lesquelles toute l'organisation FO se mobilise, et a dévoilé les objectifs de la Confédération : rester n°1 dans la fonction publique d'Etat, prendre la deuxième place dans la fonction publique hospitalière et poursuivre la progression dans la fonction publique territoriale. Un travail de fond est en cours depuis plus d'un an avec les fédérations concernées et les UD, et de nouveaux éléments seront présentés aux militants lors du congrès confédéral de Lille en avril prochain. « Nos bons résultats dans la fonction publique démontrent, si besoin était, que la question de l'implantation est cruciale, a-t-il expliqué. La première place est à notre portée pourvu que nous poursuivions la création d'implantations partout. » Les échanges avec la salle ont été riches et ont notamment montré les similitudes de ce scrutin avec celui des TPE ; près du tiers des communes françaises comptent moins de 500 habitants et on y recense une poignée de fonctionnaires, ce qui rend ces derniers difficiles à contacter et donc à convaincre.

Des élus, des mandats et des équipes

Face aux nombreuses demandes et attentes des salariés, l'UD fait figure de point fixe, d'attache et de rencontre pour les militants. Bien souvent cependant, il n'est pas facile de répondre à leurs demandes, qui ont une teinte de plus en plus juridique. Jean-Pierre Glacet, secrétaire de l'UD des Ardennes, a sur ce point fait part de l'expérience menée par sa structure. L'UD08 a signé une convention avec un cabinet d'avocats pour la tenue de permanences juridiques qui ont non seulement été très appréciées par les militants, mais ont également débouchés sur près de 90 adhésions en moins d'un an. D'autres expérimentations ont été présentées et les intervenants se sont accordés pour souligner l'importance de la formation syndicale –en particulier pour accompagner les nouveaux militants– qui peut permettre de fidéliser. Tous se sont également retrouvés sur la nécessité de préparer la relève dès le début d'un mandat afin de s'assurer que les savoir-faire seront transmis sans précipitation et de garantir une défense permanente des salariés ; autant de points dont la Fédération FO de la métallurgie a pris en compte de longue date.

De nouveaux outils pour le développement

Le secrétaire confédéral Frédéric Souillot, en charge du secteur développement et formation syndicale, a souligné l'importance de la formation pour notre organisation (sur 200 000 journées de formation chaque pour les organisations syndicales, un quart est effectué par les militants FO). Face à un environnement législatif qui évolue, beaucoup de supports pédagogiques sont à mettre en place et le secteur formation privilégie des stratégies aidant les militants à grandir en faisant constamment évoluer son dispositif et son offre. Martelant la nécessité de se développer là où FO n'est pas présente, il a présenté un nouvel outil conçu pour aider les militants : un Kit Négociation des protocoles d'accords préélectoraux. Contenant l'ensemble des éléments à utiliser lors de ce type de négociation, il aura aussi vocation à nourrir les mises à jour des différents fichiers confédéraux et fédéraux. Frédéric Souillot a poursuivi son intervention par un point sur les conséquences des ordonnances sur les institutions représentatives des salariés, le Comité Social et Economique (CSE) remplaçant désormais les délégués du personnel, les représentants au comité d'entreprise et au CHSCT ainsi que la délégation unique du personnel. « Il va falloir anticiper cette fusion des instances a déclaré Frédéric Souillot, car d'ici fin 2019 toutes nos structures devront y passer. » Toujours sur le dossier de la représentativité, il a aussi lancé un appel pour les élections dans les chambres d'agriculture, qui joueront sur le score global de FO lors du prochain cycle. Il a conclu en donnant rendez-vous à tous à Lille en avril pour le congrès confédéral, où de nouveaux outils seront présentés.

L'indispensable conquête des cadres

Le secrétaire général de FO-cadres Eric Pérès a brossé le portrait de cette catégorie de salariés avant de revenir sur les ambitions de notre organisation. Alors que leur part va croissante dans la population active (près de 20 % des salariés et pas moins de 200 000 recrutements par an), ils font face à des problématiques (perspectives de carrière, rémunération, stress, reconnaissance, etc.) qui les amènent à chercher de l'aide, mais ils se tournent davantage vers les avocats que vers les organisations syndicales. « Pour inverser la tendance, il nous faut répondre aux attentes qu'ils ont à notre égard, a expliqué Eric Pérès, notamment en devenant une source incontournable d'informations pour eux, en étant force de proposition et principaux négociateurs dans l'entreprise. » Communication multi-supports, édition de guides, réalisation d'études permettant une analyse critique du monde du travail mais aussi de nourrir la stratégie de FO pour conquérir ces salariés : les outils ne manquent pas et FO-cadres veut également recourir à des consultations publiques qui permettront la coproduction de savoirs militants. Eric Pérès a également présenté la plateforme web « Cadrechos », qui va aider les fédérations, les UD et les syndicats à lancer leurs consultations, réaliser leurs études et affiner leurs stratégies de développement. « Si on veut toucher les cadres, il faut leur donner la parole et s'adresser à eux en utilisant les outils numériques d'aujourd'hui, les réseaux sociaux, a également souligné Eric Pérès, d'autant que ces outils forment leur environnement quotidien. »

Le secrétaire fédéral Laurent Smolnik est venu enrichir le propos en partageant les réalisations de FO Métaux chez les cadres. Prenant l'exemple du secteur automobile, il a rappelé qu'il y avait aujourd'hui plus de cadres pour concevoir les voitures que d'ouvriers pour les fabriquer : « Si nous ne nous développons pas au 3ème collège, nous risquons de disparaitre. » Face au péril, les métallos FO ne sont pas restés inactifs, avec la mise en place du groupe cadres, le développement de la formation syndicale ainsi que l'ouverture d'une antenne dédiée aux cadres dans le quartier de La Défense à Paris, où se concentre une très forte proportion de cette catégorie de salariés de la région parisienne. Cette dernière initiative a vocation à apporter une réponse à une question récurrente dans notre organisation : comment aborder les cadres ? Par des outils adaptés, a répondu le secrétaire fédéral, mais aussi par un contact renforcé avec des opérations de terrain et la volonté d'offrir des services de proximité dont l'antenne cadres sera le fer de lance. Dans une optique de modernité et de convergence de langage, il a expliqué que la Fédération FO de la métallurgie a jugé préférable de mettre en avant le logo FOryou (pour toi en anglais) plutôt que le sigle Force Ouvrière pour signaler l'espace ouvert pour les cadres par la FO Métaux dans un lieu de *co-working*.

Attention, travaux en cours !

Connaître les adhérents et savoir s'adresser à eux, tels sont les chantiers qui mobilisent FO depuis un moment. Pour amplifier la communication et la rendre plus efficace, la confédération s'est dotée d'un community manager afin de valoriser ses contenus sur les réseaux sociaux et les différentes communautés du Web (Facebook, Twitter, Instagram, Flickr, Youtube, etc.). Face à la profusion des supports, l'équipe de communication a également été formée pour une meilleure maîtrise de ces nouvelles technologies. « Il faut se poser la question des objectifs avant de sélectionner l'outil qui lui sera le mieux adapté, a précisé le community manager Mathieu Lapprand. Le format est central, donc le message est plus lisible quand il est bien identifié. » Autre avantage des réseaux sociaux : ils permettent un échange direct et deviennent une porte d'entrée vers l'univers syndical. Il a rappelé que la prise en compte du potentiel du numérique par la Confédération remonte à plus de 15 ans et continue de receler un fort potentiel de progression pour notre organisation.

Ascoval : un avenir incertain

Immense déception pour les métallos d'Ascoval, aciérie de Saint-Saulve (Nord), au terme de longues semaines de combat depuis la mise en redressement de leur actionnaire principal, fin novembre dernier : leur site ne fera pas partie du périmètre repris par Schmolz + Bickenbach. La question du financement des offres et le pas de deux des pouvoirs publics sur ce point n'y ont pas été pour rien. Retour sur un fiasco.

Depuis la mise en redressement judiciaire du groupe Ascometal, les 300 métallos de l'aciérie Ascoval n'ont pas ménagé leurs efforts pour assurer un avenir à leur site. Malheureusement, cela n'a pas suffit et l'incertitude sur le devenir de l'aciérie est plus grande que jamais : le repreneur désigné par le Tribunal de Grande Instance de Strasbourg les laisse sur le bord du chemin. Etablissement de référence dans le domaine des aciers spéciaux, Ascoval présentait une particularité : celle d'être détenue à 60% par Ascometal et à 40% par Vallourec. Autrement dit, de quoi compliquer sérieusement les discussions autour de la reprise d'Ascometal. Cette ancienne filiale d'Usinor passée par le groupe Lucchini puis aux mains du fonds Apollo, et enfin reprise en 2014, par un consortium mené par Frank Supplisson, s'est une nouvelle fois retrouvé en proie à des difficultés qui l'ont conduit au redressement judicaire. « La rentabilité de l'activité aciers spéciaux a chuté du fait d'une forte concurrence et de la baisse de ses exportations, explique le secrétaire fédéral Lionel Bellotti. Pour autant les savoir-faire et compétences d'Ascoval restent de premier plan et il est hors de question de les laisser perdre. »

Des repreneurs potentiels se manifestent dans la foulée de la mise en redressement mais finalement seules deux offres restent sur la table pour la reprise d'Ascométal : celle de l'anglo-indien Liberty Steel et celle du germano-suisse Schmolz-et-Bickenbach (S + B). Le premier inclut dans son offre la reprise de l'ensemble des sites du groupe –dont Ascoval, placé en procédure de sauvegarde– mais assortit son offre de plusieurs conditions suspensives, en particulier des aides financières de l'Etat, des collectivités territoriales et de Vallourec. A l'inverse, S+B ne demande aucune subvention mais propose un périmètre de reprise plus réduit. Surtout, seul Liberty s'engage à sauver les emplois à Saint-Saulve : 266 sur les 300 actuels. Les deux industriels batailent fermement jusqu'à l'audience. Du côté des métallos, le choix est évident : « Nous, on est pour l'offre de Liberty Steel, clame le délégué FO Dominique Dufner, qui est dans la continuité de celle d'Ascometal il y a un an. Liberty reprend tout, mais demande des aides. Avec Schmolz + Bickenbach, on est persuadé qu'ils vont fermer petit à petit, ils font ça juste pour prendre des parts de marché. »

Dominique Dufner.

Gâchis

FO porte donc le combat des salariés pour leur survie, organise la mobilisation, rencontre des responsables politiques à tous les échelons. L'USM du Nord et son secrétaire Jean-Paul Delahaie sont particulièrement actifs aux côtés des métallos et coordonnent l'action avec notre Fédération. Il apparait rapidement que l'Etat attend et n'est pas prêt à mettre la main au portefeuille, alors qu'il devrait agir et se positionner sur un projet industriel. Jusqu'à la dernière seconde, notre organisation met la pression en faveur d'une solution permettant de sauver le soldat Ascoval, la Fédération FO de la métallurgie et la Confédération FO intervenant aux plus hauts niveaux de l'Etat.

Le 23 janvier, le TGI examine les deux offres de reprise. La veille, réunis en comité d'entreprise et en CHSCT exceptionnels, les syndicats d'Ascoval avaient donné un accord unanime à l'offre de reprise de Liberty House. Mieux-disant socialement, cette offre présente cependant des problèmes de financement, la région Grand-Est, qui avait pourtant annoncé son soutien à cette offre de Liberty, a revu sa participation financière de 11 à 1 million d'euros. Et que l'État n'est pas au rendez-vous, contrairement aux promesses présidentielles…

La décision du TGI de choisir S+B pour la reprise est un coup de massue pour les métallos. Il en découle un risque de fermeture d'Ascoval à Saint-Saulve. Pourtant, FO Métaux n'abandonne pas la partie et pose la question, au vu de la gestion du dossier : l'Etat veut-il conserver en France la capacité à fabriquer des aciers spéciaux ? « Si la réponse est oui, l'intervention des pouvoirs publics est plus que nécessaire », conclut Lionel Bellotti.

USM des Bouches-du-Rhône : *amplifier le développement*

Si la représentativité, ses enjeux et ses défis sont dans la tête de tous les métallos FO, ceux des Bouches-du-Rhône en ont fait la première de leur priorité et le succès est au rendez-vous puisque notre organisation est la première du département, comme ils ont pu s'en féliciter lors que l'assemblé générale de leur USM le 16 janvier. Gérard Ciannarella est revenu sur l'important travail de coordination effectué dans le département, notamment par une coordination renforcée des syndicats de localités, la mise au point et l'application de plans d'actions ambitieux pour se développer tant en interne (là où FO est présent et compte poursuivre sa croissance) qu'en externe (là où notre organisation veut s'implanter, notamment via la négociations des protocoles pré-électoraux). Comme chaque année, les métallos FO des Bouches-du-Rhône n'ont pas ménagé leurs efforts et ont réussi à créer de nouvelles sections syndicales (BES, Senergies, Loxam Retal, Grands Garages de Provence, Hélicoptères Guimbal et Renault Marseille). L'accent a également été mis sur les élections professionnelles, notamment avec un plan de développement chez STMicroelectronics, et les résultats ne se sont pas fait attendre : 100 % des voix chez Hélicoptères Guimbal et chez Easy Tech, 81 % chez Adragh, 30 % chez Moteurs Baudoin ou encore 28,8 % chez SMRI et 25 % chez SLPSA ! Après avoir félicité les métallos pour cet excellent travail syndical, Gérard Ciannarella n'a pas caché que « l'USM 13 souhaite aller plus loin dans le développement de notre organisation. Face à l'évolution de nombreux paramètres ces derniers mois, notamment le ratio cadres/non-cadres et la refonte en cours du dispositif conventionnel de la métallurgie, nous devons être toujours plus forts. » Il est également revenu sur la présence de FO dans les nombreuses commissions départementales et régionales, plus particulièrement sur la question salariale avec les négociations pour revaloriser la valeur du point, et a chaleureusement remercié les militantes et militants qui s'investissent aussi dans l'interprofessionnel. Il a aussi présenté l'accord territorial emploi secteur aéronautique, rappelant que FO s'inquiétait de la sous-traitance et de ses effets dans ce secteur de pointe et ambitionnait de préparer les salariés à l'évolution vers la digitalisation avec des formations adaptés. De formation il a d'ailleurs ensuite été question : en tant que formateur fédéral, Gérard Ciannarella a souligné l'importance de la formation syndicale, détaillant le riche parcours mis en place par notre Fédération et appelant les métallos, chaque année plus nombreux, à continuer de le mettre à profit.

Frédéric Homez a ensuite pris la parole pour un point sur les dossiers nationaux, et plus particulièrement la refonte en cours du dispositif conventionnel de la métallurgie. « La période définie était de juin 2016 à décembre 2017, mais nous n'avons pas fini. Loin de là, a expliqué Frédéric Homez. Nous avons vu les points classification et architecture, maintenant nous attaquons les négociations sur la durée de travail et nous verrons ensuite les conditions de travail et la qualité de vie au travail, la formation professionnelle et le droit syndical ». Presque tout est à revoir car il y a de nouveaux métiers, d'autres qui sont obsolètes refondre 78 conventions collectives en une seule demande du temps et de la minutie. Après avoir précisé la méthode (« chaque thème validé est mis au freezer et une fois les 9 étudiés, on ressort tout le dispositif et on le soumet à signature ») Frédéric Homez a précisé que le calendrier continuait de se charger, notamment avec le renouvellement du conseil national de l'industrie (CNI), auquel notre organisation participe activement. La première réunion aura lieu le 26 février pour les commissions exécutives. Cela concerne 14 filières et permettra de faire le point sur ce qui est à garder et à changer. « Des décisions sont déjà prises comme celle qui considère que c'est un industriel qui doit piloter les comités de filières. On voit encore si le regroupement de filières est nécessaire ou s'il y a besoin d'en créer de nouvelles... ». L'année 2018 promet d'être chargée…

Les métallos FO des Bouches-du-Rhône se sont retrouvés à l'UD de Marseille le 16 janvier pour l'assemblée générale de leur USM autour de leur secrétaire (également secrétaire fédéral) Gérard Ciannarella et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et du secrétaire de l'UD13 Franck Bergamini. Au-delà de la situation de FO dans le département, ils ont largement évoqué les dossiers nationaux qui mobilisent notre organisation.

A fond la formation !

Pour militer efficacement, mieux vaut être formé. Les militants FO l'ont bien compris, comme le montre le succès du parcours de formation fédérale, auquel ils sont nombreux à participer tous les mois.
La preuve en images dans FO Métaux !

Formation « Animer son USM » en Rhône-Alpes-Auvergne.

Formation « Protocole d'accord préélectoral » à Paris.

Formation « Actualité - CSE » à Sochaux.

AG2R LA MONDIALE

Santé & Prévoyance

ON SE COMPREND MIEUX QUAND ON EST PROCHE

Nous sommes l'interlocuteur privilégié des branches professionnelles dans la mise en place et le suivi des régimes de protection sociale complémentaires conventionnels de santé et de prévoyance.

Déployées sur plus de **100 sites en région**, nos équipes de terrain interviennent au plus près des entreprises et des salariés, des employeurs et des particuliers.

Et, **solidaires** parce que nous ne voulons oublier personne, nous renforçons notre **engagement social** auprès des plus fragiles.

EXPERTISE
ACCOMPAGNEMENT
PROXIMITÉ
SOLIDARITÉ

Pour en savoir plus : Joël Bienassis
Direction des Accords Collectifs
Tél. : 01 76 60 85 32
dac-interpro@ag2rlamondiale.fr

GIE LA MONDIALE GROUPE, membre du groupe AG2R LA MONDIALE - 32, avenue Emile Zola 59370 Mons-en-Baroeul - 445 133 192 RCS Lille
Crédit photo : Photos - Le Square (Franck Benbassat)

[Quand l'industrie n'est pas défendue, c'est tout le pays qui est en danger.]

Pour tout renseignement,
contactez votre délégué FO Métaux

FO Métaux

Notre industrie, nos emplois !

Coordination Valéo : n'oublier personne

Les 18 et 19 janvier, les métallos FO de l'équipementier automobile Valéo se sont réunis en coordination dans les locaux de notre Fédération. Rassemblés autour de leur coordinatrice Géraldine Nivon et en présence du secrétaire fédéral Laurent Smolnik, ils sont revenus sur la situation de leur entreprise et ont établi leur plateforme revendicative.

Bien que l'entreprise soit quelque peu fragilisée par les conséquences de la « chasse au diesel », Valéo se porte bien et dans la perspective des prochaines NAO, les métallos FO se devaient d'établir des revendications précises. Lors de leur coordination des 18 et 19 janvier, ils ont ainsi pu faire un point sur la situation des différents sites, sur le contexte économique globale, le sort des autres entreprises du secteur ainsi que les indicateurs économique de Valéo pour déterminer des revendications salariales à la fois ambitieuses, pragmatiques et responsables. Les doléances des métallos FO pour ces négociations comprendront également la prise en compte d'un écart de rémunération existant entre les techniciens des différents sites et que notre organisation entend voir compenser. Jean-Philippe Nivon a fait un point sur le comité de groupe européen et Eric Chauviret a fait sa première intervention en tant qu'administrateur FO au Conseil d'administration de Valéo. Les discussions ont également abordé les commissions GPEC ainsi que les négociations en cours sur la fin de carrière.

Au plan syndical, ils ont aussi profité d'un point sur la mise en place du Comité Social et Economique, qui va fusionner les IRP, avec le trésorier fédéral et responsable de la formation syndicale Jean-Yves Sabot, qui leur a aussi présenté l'offre de FO Métaux dans ce domaine. Enfin, ils ont abordé la participation des métallos FO au congrès confédéral de Lille, en avril prochain. « C'est une équipe de coordination soudée, cohérente, capable d'une redoutable efficacité collective, s'est réjoui Laurent Smolnik. Les salariés peuvent compter sur elle comme ils peuvent compter sur FO pour aller chercher de l'activité pour sauver les sites en difficulté et n'oublier aucun salarié. »

Bosch Rodez : le diesel sacrifié ?

Le 4 janvier, les secrétaires fédéraux Laurent Smolnik et Eric Keller se sont rendus à Rodez pour rencontrer le secrétaire du syndicat FO Bosch Yassine Bouriah. Entre discussions sur l'avenir du site et la situation de notre organisation sur place, la journée a été chargée.

Avec près de 1 600 salariés, l'usine Bosch de Rodez, dans l'Aveyron, n'est pas ce qu'on peut appeler une PME locale. Pourtant, l'inquiétude grandit lentement sur l'évolution du site, comme ont pu le voir les secrétaires fédéraux Laurent Smolnik et Eric Keller lors de leur venue le 4 janvier. Produisant essentiellement des injecteurs diesel, l'usine pourrait en effet faire les frais du récent haro sur le diesel décrété par les pouvoirs publics. « Face à cette situation, il est indispensable d'envisager une diversification et de trouver de nouveaux produits, résume Laurent Smolnik. Nos échanges avec la direction nous ont montrés qu'elle en est pleinement consciente. » Dans cette optique, un cabinet extérieur est d'ailleurs en train d'étudier différentes pistes –hybride ? Essence ? Electrique ? Rien n'est exclu– et d'examiner les différents marchés pour permettre à Bosch Rodez de se pérenniser tout en évoluant. Sur place, les salariés se tournent vers les organisations syndicales pour être informés et défendus, et le secrétaire du syndicat FO Yassine Bouriah a fort à faire pour répondre à la demande, portant la plus grosse part du travail de FO sur ses épaules avec son mandat de RSS. Avec la visite de deux secrétaires fédéraux, l'un en charge de sa branche et l'autre de son département, il a pu constater que notre organisation veillait doublement sur les métallos. Ensemble, ils ont notamment évoqué les moyens nécessaires au développement syndical et les élections professionnelles à venir en juin prochain. Ils ont également échangé sur l'action plus large que mène FO au niveau de la filière Diesel, et plus particulièrement le fait que FO Métaux et son secrétaire général Frédéric Homez ont récemment interpellé le ministre de l'Economie sur cette situation par courrier en date du 7 novembre 2017. Notre organisation poursuivra, au reste, son action tant au niveau local qu'au plus haut niveau.

Métaux de Lille : une belle longévité

Les années passent et les Métaux de Lille qui ont fêté en 2017 leurs 70 ans, continuent de grandir. En nombre d'abord, avec des créations régulières d'implantations et l'arrivée par ce biais de nouveaux militants chez FO. En poids ensuite, avec des élections professionnelles qui voient notre organisation emporter une adhésion toujours plus large. « FO demeure la troisième organisation syndicale des métallurgistes dans la région, s'est félicité Philippe Desbonnet, et notre objectif est de continuer de progresser malgré les difficultés d'implanter des sections syndicales et l'individualisme qui se développe et qui est aussi un des éléments de gestion sociale mis en application et développé par certains employeurs. »
L'activité des Métaux de Lille, c'est aussi d'être présente aux nombreuses négociations avec l'UIMM et d'y apporter sa contribution, en particulier pour faire progresser le pouvoir d'achat des salariés, mais également de participer à la vie de l'USM, de l'UL et de l'UD. Cette implication dans la vie de la Confédération FO et dans celle de notre Fédération s'est notamment traduite par la présence de plusieurs membres des Métaux de Lille au congrès confédéral de Tours en 2015 et au congrès fédéral de La Rochelle en 2016. Pour 2018, ils accueilleront le congrès de la Confédération chez eux, à Lille, et ont rendu à l'occasion de leur assemblée générale un hommage appuyé à Jean-Claude Mailly pour l'ensemble de son action à la tête de notre organisation. Ils ont conclu en renouvelant les instances du syndicat.

Le bureau élu

Le nouveau bureau élu est composé de Philippe Desbonnet (secrétaire), Bernard Cocheteux (secrétaire adjoint), Didier Wattebled (trésorier), Grégory Ducheine (trésorier adjoint) et Jean-Luc Delzen et Bruno Matusiak (archiviste et divers).

Les métallos de Lille et de ses environs se sont réunis le 29 novembre pour l'assemblée générale de leur syndicat des Métaux à l'Union Locale de Lille. Autour de leur secrétaire Philippe Desbonnet et en présence de la secrétaire de l'UL de Lille Françoise Wellecam, du secrétaire de l'UD59 Jean-François Duflos et du trésorier de l'USM du Nord Marc Depoorter, ils sont revenus sur la vie de leur syndicat et sur les défis qui l'attendent.

USM de Moselle : un congrès réussi

La maison de réinsertion de Metz a accueilli le 8 décembre le congrès de l'USM de Moselle. Réunis autour de leur secrétaire Isabelle Gobert, ainsi que secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du trésorier fédéral Jean-Yves Sabot, du secrétaire fédéral Gérard Ciannarella et du secrétaire de l'UD57 Alexandre Tott, ils ont renouvelé les instances de cette dynamique structure qu'est leur USM.
Très actifs dans ce département fortement industrialisé qu'est la Moselle, les métallos FO savent que leur USM joue un rôle de pivot indispensable et leur présence massive à son congrès du 8 décembre le montrait bien. Le rapport d'activité a détaillé les multiples actions de l'USM au service des adhérents, toujours plus nombreux, et a permis de constater que la Moselle comptait de solides implantations FO dans la métallurgie, dont plusieurs gros syndicats d'entreprises. Les interventions ont également souligné l'importance des connections entre les mosellans et leurs voisins, notamment alsaciens. Gérard Ciannarella a pris la parole pour revenir sur le fonctionnement et le rôle des USM, ainsi que sur le développement syndical. Jean-Yves Sabot a appuyé et complété son propos par une intervention sur la formation syndicale, rappelant entre autres que le Grand Est avait eu la primeur, au début de l'année, de la formation USM rénovée. Puis Frédéric Homez a conclu en brossant un tableau de la situation générale dans la métallurgie et plus particulièrement des négociations en cours autour de la refonte de notre dispositif conventionnel.
L'après-midi est venue prolonger ce congrès très réussi par une réunion régionale des USM à laquelle étaient présents les représentants de notre Fédération et les secrétaires des USM du Grand Est, par ailleurs invités au congrès de l'USM de la Moselle. Les discussions en comité restreint ont permis de favoriser les échanges et de renforcer une vie en réseau déjà très forte entre les responsables d'USM. Le développement syndical, le dialogue social à l'échelle régionale et les actions de formation à mettre en place ont également fait partie des thématiques abordées.

USM de la Somme : une vision globale

Les métallos FO de la Somme se sont retrouvés à l'UD d'Amiens le 15 décembre pour l'assemblée générale de leur USM. Réunis autour de leur secrétaire Jean-Jacques Leleu et en présence du secrétaire fédéral Lionel Bellotti, du secrétaire de l'USM de l'Aisne Vincent Lambert et du secrétaire de l'UD02 Jean-Louis Pion, ils ont fait le point sur la situation du département.

Mécanique, sidérurgie, aéronautique, électronique, ferroviaire, automobile… Tous les secteurs de la métallurgie sont présents dans la Somme et ils étaient tous représentés lors de l'assemblée générale de l'USM 80 le 15 décembre, ce qui a permis de faire un tour d'horizon assez complet du territoire. De la petite PME aux sites de plusieurs milliers de salariés, FO est implantée partout, ce qui permet aux métallos de se saisir d'un vaste panel de problématiques. Ainsi, à la fonderie Guareski, où l'activité est à un bon niveau, FO a fort à faire sur les conditions de travail. Chez Stelia, il faut une vigilance accrue pour faire appliquer les accords signés tandis que tous redoutent les pertes de compétences liées à la sous-traitance et que les cadres sont touchés par le burn-out pour cause de lourdes charges de travail. Chez ATX, qui a vu ses effectifs fondre, c'est la crainte de délocalisation en Roumanie qui mobilise. Chez PVI, qui sort d'un PSE, FO se relance et le fait sur de bonnes bases, tandis que les métallos FO de Thirard ont réalisé de belles NAO et obtenu des embauches. Chez Faiveley, la protection des brevets qui font la valeur de l'entreprise est une priorité pour notre organisation. Chez Douce Hydro, spécialiste des systèmes hydrauliques, le marasme du secteur pétrolier vient impacter durement le chiffre d'affaires… Globalement, il n'y a pas un sujet qui est étranger aux métallos FO.

Au niveau de l'USM, l'équipe syndicale a assuré une présence efficace dans toutes les instances départementales et a su négocié avec succès pour le pouvoir d'achat des salariés. Son implication dans la vie de la Fédération a également été soulignée. Lionel Bellotti est ensuite intervenu pour un point sur la refonte en cours du dispositif conventionnel de la métallurgie, qui a d'ailleurs mis « en suspens » les travaux en cours pour fusionner les conventions collectives territoriales de l'Aisne et de la Somme. Il a aussi abordé la question du développement syndical et de la formation avant de revenir sur le rôle des USM. Avant de conclure en appelant les métallos à participer au congrès confédéral de Lille en avril prochain, il a rendu hommage au trésorier de l'USM Noël Bellengier, qui rendait à cette assemblée générale son mandat pour prendre une retraite bien méritée.

Coordination Gemalto : OPA en vue

Les métallos FO du groupe informatique Gemalto se sont réunis le 20 décembre en coordination dans les locaux de notre Fédération autour de leur coordinatrice Anne-Marie Chopinet et en présence du secrétaire fédéral Eric Keller. Les échanges ont essentiellement porté sur le rachat par Thalès, dont la coordinatrice FO Florence Copel était pour l'occasion parmi les participants pour enrichir les discussions.

Quand une coordination se tient quelques jours à peine après l'annonce d'une OPA sur son entreprise, les échanges se concentrent presque exclusivement sur cette question. C'est exactement ce qui s'est passé pour les métallos FO de Gemalto, réunis le 20 décembre en coordination, qui avaient appris le 11 décembre le lancement d'une OPA par Thalès afin de créer le leader mondial de la sécurité digitale. En compagnie de Florence Copel, coordinatrice FO Thalès, ils ont donc examiné les bouleversements à venir et ont commencé à dresser la liste de leurs revendications, reflet des inquiétudes des salariés.

« Nous voyons par exemple que Thales considère l'activité IOT (internet des objets) de Gemalto comme un élément prioritaire et fondamental pour assoir sa stratégie de développement digital. Or, cette même activité est supprimée dans le cadre du Plan Social lancé fin novembre, explique Anne-Marie Chopinet. Nous demandons donc l'annulation du PSE étant donné la nouvelle donne liée à l'OPA. » FO a également demandé la mise à jour des livres I, II et III du PSE de Gemalto afin de prendre en compte le périmètre de Thalès, ainsi que des informations sur les postes disponibles chez Thales et de permettre aux salariés de Gemalto impactés par le PSE pourraient bénéficier du dispositif de Thales de Gestion Active des Emplois. Face au refus de la direction sur ces points, notre organisation aura fort à faire pour défendre l'industrie et les salariés dans les mois à venir.

Les dispositions du PSE ont été passées en revue avec le délégué fédéral Valentin Rodriguez, qui a également fait un point sur les ordonnances réformant le code du Travail et leurs conséquences pour la vie syndicale.

USM des Alpes-Maritimes : au service des salariés

Schneider, Thales Alenia Space, Legrand, Koné, Prokodis, Tournaire, Resistex, Somi, My by car, Eurofor - Technidrill, Synergie cad, Rakon… les métallos venus au congrès de l'USM 06 le 4 janvier représentaient tous les secteurs de la métallurgie. Comme l'a montré le rapport d'activité, l'USM est intervenu dans de nombreux cas, notamment le dossier Legrand avec l'aide du secrétaire fédéral Eric Keller et de l'UD06, ou encore pour la restructuration de la section syndicale Citroën Antibes avec la DSC adjointe Patricia Bocciarelli. L'USM a également joué son rôle dans les négociations des minimas avec l'UIMM Côte-d'Azur et a assuré la présence du syndicalisme réformiste dans les différentes commissions paritaires régionales, aboutissant à la signature de deux accords ; sur la promotion de l'apprentissage au sein de la métallurgie, et sur des mesures urgentes en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle dans le secteur aéronautique des Alpes-Maritimes.

Après l'intervention de Franck Hausner, qui a souligné les bons rapports des métallos FO avec l'UD06, Frédéric Homez a pris la parole pour un point sur les négociations en cours avec l'UIMM autour du dispositif conventionnel de la métallurgie. Revenant sur la méthode et le calendrier, il a rassuré les participants sur la vigilance de notre organisation dans ce dossier et sa volonté de prendre tout le temps nécessaire à des travaux de qualité. Il a également évoqué le dossier de la représentativité, dont les arrêtés ont été publiés il y a peu, et a conclu en rappelant que la négociation et le dialogue devaient être les outils centraux de notre organisation.

Le congrès a également permis de renouveler les instances de l'USM, et notamment son bureau. Jean-Georges Couvri a passé la main à Philippe Ciccione à la tête de la structure et a été chaleureusement félicité par les métallos FO pour son implication dans le développement et la vie de l'USM au fil des années.Frédéric Homez lui a remis une médaille pour le remercier de son militantisme et de l'aide apportée aux métallos.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Philippe Ciccione (secrétaire), Philippe Samson (secrétaire adjoint), Nathalie Cerri (trésorière), Alain Lauret (trésorier adjoint), Benoit Lepeix (archiviste) et Jean-Georges Couvri (membre).

Les métallos FO des Alpes-Maritimes se sont retrouvés le 4 janvier 2018 pour le congrès de leur USM. Réunis autour de leur secrétaire Jean-Georges Couvri, en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Gérard Ciannarella, du délégué fédéral Valentin Rodriguez et du secrétaire de l'UD06 Franck Hausner, ils ont fait le point sur l'action de FO dans le département.

USM du Jura : expérience et détermination

Les métallos FO du Jura se sont retrouvés à l'Union Départementale de Dôle pour l'assemblée générale de leur USM le 13 décembre autour de leur secrétaire Pascal Roserau, du secrétaire fédéral Eric Keller et de Sebastien Vacher, qui représentait l'UD39. Au cœur des échanges : la mise au point d'un plan de développement.

Alors que notre organisation ne cesse de progresser, il reste quelques points du territoire où elle doit encore conquérir sa représentativité. Le Jura est de ceux-là et les métallos FO y sont déterminés à passer la barre des 8 %. Pour ce faire, ils ont profité de leur assemblée générale du 13 décembre pour mettre au point, en compagnie du secrétaire fédéral Eric Keller, un plan de développement comprenant notamment une vaste campagne de communication ciblant les sites où FO n'est pas présente ainsi qu'un suivi des protocoles préélectoraux. Sébastien Vacher, mandaté par notre Fédération pour accompagner les opérations de développement sur le terrain, sera présent à leurs côtés tout au long de leurs démarches. L'USM ne part cependant pas de zéro. En effet, malgré l'étendue du département, l'équipe syndicale parvient à créer des implantations et à convaincre de nouveaux militants de s'impliquer dans la vie de l'organisation. Et pour couvrir plus efficacement les distances, l'USM mise aussi sur le rapprochement avec ses voisines.

Fin novembre, Eric Keller et Gérard Ciannarella ont ainsi réuni l'ensemble des USM de Bourgogne-Franche-Comté avec pour fil rouge la mutualisation des énergies, des compétences et des moyens, avec l'ambition de s'organiser davantage au plan régional. Récemment mise en place, l'équipe jurassienne n'en est pas moins expérimentée et compte aussi, avec ses homologues, donner plus de visibilité au travail réalisé par FO depuis la mise en place de la grande région Bourgogne-Franche-Comté, comme l'accord sur la CPREFP, les conventions ADEC sur l'automobile, l'énergie et le secteur électrique-électronique. En valorisant ces avancées qui sont, pour les salariés des petites entreprises, autant de possibilités de faire évoluer leurs compétences, FO entend bien montrer que les métallos apportent du plus à tout le monde.

USM du Loiret : continuer d'avancer

Les métallos FO du Loiret se sont retrouvés le 18 décembre pour l'assemblée générale de leur USM autour du secrétaire fédéral Gérard Ciannarella et du secrétaire de l'UD45 Marc Bourgault. Au-delà des échanges sur la situation du département, il s'agissait avant tout de désigner le successeur de Joël Madre, récemment disparu.

C'est avec un pincement au cœur que les métallos FO du Loiret se sont rendus à l'assemblée générale de leur USM le 18 décembre. En effet, si cette réunion préparée par Gilbert Porquet se tenait bien plus tôt que prévu, c'est parce qu'il fallait nommer le remplaçant du secrétaire de l'USM, Joël Madre, dont la soudaine disparition en octobre a profondément attristé notre organisation. Après lui avoir rendu hommage, les participants ont accordé leur confiance à Sylvain Lanzi pour lui succéder avant de s'accorder sur la date du 27 février 2018 pour leur prochain congrès, avec comme objectif de monter une nouvelle équipe pour faire fonctionner l'USM du Loiret. A propos de congrès, Marc Bourgault est intervenu pour souligner l'importance de la participation des métallos à celui de la Confédération FO à Lille en avril prochain et rappeler la nécessité de valider au plus tôt les mandats.

Un tour de table a ensuite été mené, permettant notamment de faire état d'un climat social en détérioration chez SIFA et chez Leroy Somer, ainsi que de difficultés chez Trouillet. Gérard Ciannarella, après une première intervention sur les formations spécifiques aux USM, est revenu sur la représentativité de FO dans le département pour exhorter l'équipe de l'USM à poursuivre et intensifier le travail de développement syndical. Il a poursuivi par un point complet sur l'actualité nationale, et notamment la refonte en cours du dispositif conventionnel de la métallurgie, expliquant les positions de notre organisation dans ce dossier et la méthode choisie pour mener le dossier à bien en défendant les intérêts des métallos.

Les nouveaux enjeux de l'automobile

Du 1er au 3 novembre, des représentants syndicaux du monde entier se sont retrouvés à Pretoria (Afrique du Sud) sous l'égide d'IndustriALL Global Union pour la réunion du groupe automobile. Le secrétaire fédéral Laurent Smolnik et le secrétaire du comité de groupe monde PSA Patrick Michel représentaient notre organisation.

Dire que l'industrie automobile est à la croisée des chemins relève de l'euphémisme. Entre les mutations technologiques, les évolutions liées à la question environnementale, les bouleversements des modes de production et les profonds changements qui affectent le marché du travail, le secteur fait face à de nombreux enjeux auxquels les organisations syndicales tentent d'apporter des réponses. C'est précisément de cela qu'il était question à la réunion du groupe automobile d'IndustriALL Global Union début novembre en Afrique du Sud.

Les discussions se sont d'abord articulées autour de l'industrie 4.0, attendue avec circonspection par de nombreux acteurs du secteur, et dont la principale caractéristique réside dans la communication des machines entre elles, à ne pas confondre avec la robotisation des processus de production. Exposant la situation de son pays au même titre que les autres participants, Laurent Smolnik a résumé les enjeux du dossier : « Pour le moment, quelques pans de l'industrie testent ce concept, qui est encore loin d'être une réalité globale. Il nous faut donc anticiper et nous poser les bonnes questions pour défendre l'industrie et les intérêts des salariés, à savoir quel sera l'impact sur l'emploi ? Sur les conditions de travail ? Comment se passera la mise en place ? Quelles seront les interactions avec l'humain ? Etc. » Sa position a d'ailleurs reçu le soutien appuyé de Georg Leutert, direction du groupe automobile d'IndustriALL Global Union.

L'autre sujet de cette réunion, c'était la précarité qui, via une utilisation à outrance de l'intérim, gangrène le secteur en allant bien au-delà des nécessités d'adaptation des effectifs à une production relativement stable. « C'est devenu un mode de gestion des effectifs et près de la moitié des salariés de l'automobile dans le monde sont aujourd'hui précaires, a déploré Laurent Smolnik. Avec la généralisation du CDI de mission, nous redoutons que cette précarité ne s'étende au-delà des seuls personnels de production et ne touchent également les techniciens et les cadres. » Les participants, forts de ce constat partagé, ont renouvelé leurs revendications en faveur d'emplois pérennes, qu'ils se sont engagés à porter le plus largement possible.

La Région Parisienne
réunit ses trésoriers

Année après année, la réunion des collecteurs/trésoriers reste un moment fort dans la vie du syndicat des métallurgistes FO de la Région Parisienne et l'édition 2018, qui s'est tenue le 11 janvier, n'a pas démenti la règle. Accueillant la quarantaine de participants, le secrétaire général Cédric Zielinski a expliqué que « cette réunion permet d'aborder l'ensemble des éléments financiers de notre syndicat et de partager une vision globale de sa situation, de son évolution, de ses forces comme de ses faiblesses. » C'est ainsi qu'il devient possible de créer une véritable synergie assurant la persistance et la vivacité des principes de développement et de syndicalisation qui sont au cœur des préoccupations et des actions de la Région Parisienne. Cédric Zielinski n'a pas manqué de rappeler l'importance de la cotisation syndicale, sans laquelle il serait impossible de rester un syndicat libre et indépendant.

Il est ensuite revenu sur le vaste chantier de la simplification administrative mené par le syndicat depuis près de six mois, qu'Olivier Dajas a abordé de manière plus détaillée. Après un point sur l'organisation du syndicat, le trésorier a présenté la nouvelle organisation de la trésorerie du syndicat de la Région Parisienne, notamment les changements de documents, et a rappelé aux participants la nécessité de faire preuve de plus de rigueur afin de faciliter la tenue de la trésorerie. Il est revenu sur les différents barèmes tarifaires et les frais bancaires, qui seront pris en charge par le syndicat si besoin, avant de se féliciter de l'augmentation du nombre de prélèvements automatiques et de la prise de matériel. A ce propos, il a d'ailleurs rappelé le nouveau processus de remise de matériel (envoi de la carte annuelle dès la mise en place du prélèvement) afin de reconnaitre l'adhésion à notre syndicat. La réunion s'est poursuivie par des échanges nourris avec les participants sur le fonctionnement d'ensemble, les manières de s'entraider et le soutien que peut apporter l'équipe de la Région Parisienne aux sections dans leur gestion. Cédric Zielinski a conclu en soulignant que 2018 serait une année charnière pour notre organisation avec les nouvelles ordonnances réformant le code du travail. Il a rappelé qu'il fallait informer l'équipe syndicale des futures négociations de protocoles pré-électoraux dans les entreprises pour qu'elle puisse agir et apporter son aide, car les prochaines élections professionnelles seront, pour chaque implantation, cruciales.

Le 11 janvier, les locaux de la Fédération accueillaient la réunion annuelle des trésoriers et collecteurs du syndicat des métallurgistes FO de la Région Parisienne. Près d'une quarantaine de participants avaient fait le déplacement pour cette première réunion trésorerie de la nouvelle équipe syndicale. Autour de leur secrétaire général Cédric Zielinski, du trésorier Olivier Dajas et de la trésorière-adjointe Candide Bezelga, les échanges ont été soutenus.

PSA Vesoul accueille Jean-Claude Mailly

Les métallos FO de PSA Vesoul ont eu le plaisir d'accueillir une délégation nationale FO Métaux sur leur site ce 20 décembre. En compagnie du secrétaire du syndicat FO PSA Vesoul Sébastien Galmiche, le secrétaire général de la Confédération FO Jean-Claude Mailly, le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, le secrétaire fédéral Laurent Smolnik, le DSC FO PSA Christian Lafaye et le secrétaire de l'UD70 Alain Grosdemouge ont pu faire un tour très complet de l'usine et aller à la rencontre de ses acteurs.

Une fois les voitures construites et vendus, encore faut-il les entretenir et les réparer ; une mission qui serait impossible sans pièces détachées. Pour PSA, les produire et les distribuer partout dans le monde, c'est le rôle du gigantesque site de Vesoul, en Haute-Saône. Avec ses 60 hectares de locaux, l'établissement est le centre mondial de pièces détachées de PSA Peugeot Citroën, mais aussi la plus grande plate-forme de logistique automobile d'Europe avec plus de 3 000 salariés. Ce site ultra-moderne ne se contente d'ailleurs pas de porter la logistique à son meilleur : la diversification est en cours. Dernière étape en date : le rachat de Mister Auto, plateforme de pièces détachées multi-constructeurs devenue depuis filiale à 100 % de PSA.

Accueillis par le secrétaire du syndicat FO PSA Vesoul Sébastien Galmiche, la délégation a pu effectuer une visite de l'impressionnant site et multiplier les rencontres et les échanges. Avec les métallos FO d'abord, particulièrement intéressés par un dialogue autour des ordonnances réformant le code du Travail afin de mieux préparer l'avenir syndical. Avec les salariés, ensuite, heureux de rencontrer sur le terrain des responsables syndicaux nationaux de FO. Avec la direction, enfin, pour de larges échanges de vues. Pour l'heure, l'équipe syndicale FO entend se concentrer sur les élections professionnelles à venir à la fin 2018 et les métallos ont pu s'assurer, si besoin était, qu'il pouvait compter sur le soutien de notre Confédération et de notre Fédération.

ELA :
un congrès revendicatif

Le syndicat espagnol ELA, le plus influent de la Communauté autonome basque et de Navarre, a tenu son congrès les 18 et 19 décembre dernier à San Sebastian. Le secrétaire fédéral Paul Ribeiro et le secrétaire de l'USM de Gironde et des Landes, également membre de la CA fédérale, Stéphane Martegoute, y représentaient notre organisation.

Les liens avec ELA (Eusko Langileen Alkartasuna en basque ou Solidarité des Ouvriers Basques) comptent parmi les plus anciens entretenus par notre organisation, notamment pendant la période de clandestinité d'ELA lors de la dictature franquiste, c'est donc tout naturellement que FO a répondu à son invitation pour le congrès des 18 et 19 décembre à San Sebastian. Dans une région durement touchée par la crise et ayant subi, comme beaucoup d'autres, l'austérité, la précarisation et la paupérisation, et ayant combattu la réforme des lois régissant le travail, ELA a su conserver un haut niveau de combativité, comme en témoignait le slogan retenu pour ce congrès : « Reprendre ce qui est à nous ! » Pour autant, l'atmosphère revendicative de ce congrès s'est doublée d'un fort appétit des participants pour de riches débats autour de l'industrie du futur, de la répartition des richesses ou encore du devenir de l'Europe.

Paul Ribeiro et Stéphane Martegoute entourés d'une partie de l'équipe ELA.

« ELA a également, tout comme notre organisation, la volonté de défendre une véritable politique industrielle, de promouvoir son indépendance politique et ses valeurs de liberté syndicale, note Paul Ribeiro. Ils ont aussi fait de la lutte contre la discrimination homme/femme une de leurs priorités. » Pour mener à bien ces chantiers, les congressistes ont reconduit le bureau et son secrétaire général Unaï Martinez Azarola, choisissant ainsi un exécutif toujours jeune mais ayant gagné en expérience. ELA entend ainsi continuer de porter avec efficacité la voie des salariés dans le pays basque.

Bernard Bresson nous a quittés

C'est avec une grande tristesse que la Fédération FO de la métallurgie a appris la disparition de Bernard Bresson le 24 décembre 2017.

C'est dans les services de l'automobile, et plus précisément en réparation carrosserie, que Bernard avait fait ses premières armes de syndicaliste, rejoignant très vite la Confédération FO. Représentant du personnel de 1956 à 1996, Bernard était un pilier efficace du Syndicat FO ARS Groupe NEDEY Automobiles. Au fil des années, il avait également pris des responsabilités plus larges au sein de notre organisation, devenant notamment membre de l'union Départementale du Doubs, secrétaire de l'Union Locale de Montbéliard pendant 8 ans, défenseur du salarié et aussi Conseiller Prud'homal de 1979 jusqu'à sa retraite.

Bernard Bresson était très attaché par ses convictions personnelles et par son engagement aux idées d'égalité, de tolérance, de fraternité et d'indépendance, valeurs si chères à FO, et qui faisait dire de lui à ses collègues, camarades et amis qu'il était « une force ouvrière ».

Au-delà du syndicalisme, il laisse aussi le souvenir d'un homme passionné : accordéon, poésie, photo, et moto tenaient une part importante dans sa vie, sans oublier une forte implication dans le milieu associatif où il avait des postes à responsabilité depuis sa retraite, notamment celui de Président des anciens combattants de Nommay.

Le syndicat FO ARS, la Fédération FO de la Métallurgie et son secrétaire général Frédéric Homez présentent leurs condoléances à celles et ceux qui l'ont connu et aimé, et plus particulièrement à son épouse Jeannine, sa fille Magalie et ses petits-enfants Cédric et Marylène.

Mise en place des CSE : vigilance sur les protocoles d'accord préélectoraux

Les premières élections du CSE sont en préparation, il vous est proposé cette semaine de passer en revue les points sur lesquels il faudra être vigilant si vous vous trouvez dans cette situation. Il est à noter que les ordonnances sont en cours de ratification par le Parlement, celles-ci seront définitivement adoptées courant mars 2018. Des amendements ont été déposés en première lecture par l'Assemblée nationale et par le Sénat. Il est possible que certaines dispositions soient modifiées d'ici à la ratification finale des ordonnances.

Quelles sont les entreprises concernées par la mise en place du CSE ?

Toutes les entreprises à partir de 11 salariés sont concernées et deux régimes différents s'appliquent en fonction de l'effectif. De 11 à 49 salariés et à partir de 50 salariés, les attributions des élus seront plus en rapport avec respectivement les anciennes missions des DP et les anciennes du CE-CHSCT.

A quel moment la conclusion du PAP aura-t-elle lieu ?

Vont devoir mettre en place les CSE toutes les entreprises dont les mandats de leurs IRP arrivent à terme entre le 1er janvier 2018 et le 1er janvier 2020. Et ce, que les mandats aient été prorogés, avancés ou soient naturellement arrivés à terme.
Le Sénat a amendé le texte de l'ordonnance concernée en vue de restreindre le recours à l'avancement et à la prorogation des mandats. Si ces modifications sont définitivement ratifiées, à titre d'exemple, plus aucune prorogation ne pourra être envisagée pour les mandats arrivant à terme à partir du 1er janvier 2019. Il faudra être vigilant sur ces points même s'ils ne sont pas encore définitivement adoptés.

Peut-on passer outre la limite de trois mandats successifs annoncée ?

La loi prévoit de limiter à trois le nombre successifs de mandats des élus du CSE. Pour le moment, il est possible d'éluder cette disposition en prévoyant un dépassement dans le PAP.
Néanmoins, un amendement du Sénat a expressément retiré cette option. En attendant la ratification définitive, nous ne pouvons plus avoir de certitudes sur cette limitation.

Comment décider du nombre d'élus et du volume global d'heures de délégation ?

Un décret d'application a été publié à ce propos et il convient de s'y référer pour connaître le nombre minimal imposé par la loi (voir ci-dessous en lien). Sachant qu'il est globalement moindre qu'auparavant, il doit être négocié. Il en va de même pour les heures de délégation.
https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/12/29/MTRT1732438D/jo/texte
http://www.fo-metaux.org/content/publications/Les-circulaires/806-CIRCULAIRE-n-47-serie-T-pdf.pdf

Quels changements pour le nombre et la composition des collèges électoraux ?

Une obligation est apparue et impose de prévoir impérativement un 3è collège (cadre) lorsque l'effectif est d'au moins 25 salariés.
Les ordonnances suppriment ainsi la possibilité qu'avaient les négociateurs du PAP de supprimer ledit collège au-delà de cet effectif.

Qu'en est-il de la représentation équilibrée entre les hommes et les femmes ?

Cette obligation subsiste et a été retouchée. Désormais, il est possible d'insérer sur une liste un candidat sur sexe, qui, par les règles de proportion, ne serait pas représenté. Il ne peut cependant pas figurer en tête de liste.
Le Sénat est également intervenu dans ce domaine et a demandé que soit apporté une précision a sur l'organisation d'élections partielles en cas de non représentation d'un collège ou une réduction des sièges de plus de moitié. Si cela est la conséquence d'une annulation de candidatures pour non représentation équilibrée des hommes et des femmes, l'élection partielle ne sera plus obligatoire. Ici encore, cet amendement n'est pas définitif mais en attente de ratification.

Quelles sont les autres dispositions à prévoir dans le PAP ?

Les ordonnances font obligation de prévoir des mesures spécifiques permettant de favoriser la représentation des salariés travaillant en équipe ou dans des conditions qui les isolent des autres salariés. Il peut s'agir de prévoir des modalités facilitant leur candidature comme des plages horaires de récupération pour leur participation aux réunions.
Attention également, vous serez potentiellement amené à prévoir des dispositions sur le vote électronique qui peut être mis en place par décision unilatérale de l'employeur.
Cette liste n'est pas à l'abri de modifications et d'adaptation, soyez vigilant.

Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Sudoku

				2			9	6
9	5			7	3			
	8					7	5	
			9	8			6	
4								5
	9			3	4			
	7	1					2	
			7	1			8	9
3	6			4				

Solution du n° 570

3	6	5	9	8	1	2	7	4
8	9	1	2	4	7	5	3	6
4	7	2	5	3	6	8	9	1
6	4	7	1	5	9	3	2	8
2	8	9	3	6	4	1	5	7
5	1	3	7	2	8	4	6	9
1	3	6	8	9	2	7	4	5
9	2	8	4	7	5	6	1	3
7	5	4	6	1	3	9	8	2

Mots croisés n° 571

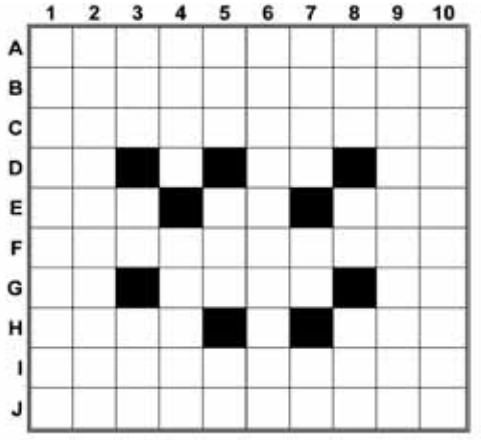

Solution du n° 570

M	O	N	T	A	G	N	A	R	D
E	N	C	Y	C	L	I	Q	U	E
C	D	■	P	A	U	■	U	I	C
H	U	M	E	R	■	P	E	S	O
A	L	U	■	I	O	■	U	S	N
N	A	S	S	E	■	A	S	E	N
C	T	T	■	N	I	V	E	L	E
E	I	A	O	■	N	O	■	A	C
T	O	N	I	T	R	U	A	N	T
E	N	G	L	O	B	A	N	T	E

Horizontalement

A. Inutile de la remettre en mains propres. B. Font donc tourner rond. C. Ils forment des diplomates et des financiers. D. Préjugé sans queue ni tête. Au-dessus des rois. Main-d'œuvre réduite. E. Sonde spatiale. Pronom. Pas bruyant. F. Toujours prête pour coucher si elle est bien dressée. G. En armes. Lac monstrueusement connu. Liées dans l'opium. H. Habitants. 117 en gare. I. Au-delà de la légalité. J. Accompagnâtes, peut-être avec un certain détachement.

Verticalement

1. Telle une aire de repos. 2. Font une niche de chien ou des rôtis pour trois. 3. Existe. Dit beaucoup de choses. Réseau d'écoles de commerce. 4. Pour une faim de loup. Avec un tel prénom, Rykiel serait toute retournée. 5. A perdu un peu de ses nerfs. Poisson rouge. Tête de train. 6. Émettait un timbre spécial. 7. Prénom. Devant la branche. Possessif. 8. Reste de pain sans mie. Bouts de turban. Au travail à Genève. 9. Apparenté aux calvinistes. 10. Elles font battre tambour.

Le mot du mois : Harcèlement

Que l'on ne se réjouisse ni ne s'offusque trop vite, l'évocation du mot *harcèlement* restera ici contenue dans les limites du code du travail et bornée par la bienséance, quitte -tant pis pour l'actualité !- à laisser de côté le domaine spécialisé des sulfureuses affaires qui agitent Hollywood. Le harcèlement restera *moral*, si l'on ose dire.

C'est en effet le mot choisi par le législateur lorsqu'il a rédigé l'article L1152-1 du code du travail, qui interdit les « *agissements répétés* » ayant « *pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail [du salarié] susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel* ». Le verbe *harceler* traduit bien l'idée d'agressions sans cesse renouvelées pour venir à bout de la résistance d'une personne. « Humiliation » eût été réducteur, « oppression » suggérait une action concertée, « persécution » serait apparu exagéré, « guérilla », franchement métaphorique.

Entré dans la langue française vers 1480 (sous la forme *harceller*, avec deux l), le verbe dérive de *herseler*, diminutif de *herser*, avec le sens figuré de « tourmenter ». Il renvoie donc au propre à cette activité agricole consistant à soumettre la terre à l'action de la herse, à ses dents acérées de fer ou d'acier, jadis de bois. Passe encore pour la terre, puisqu'il s'agit pour la bonne cause d'enfouir les semences dans un champ labouré, mais on sait que le mot désignait aussi une grille armée de fortes pointes, suspendue par une chaîne à l'entrée du château-fort. Quand la herse était abattue sur les assaillants, mieux valait ne pas rester coincé dessous.

À noter que le mot « harcèlement », resté confiné dans le langage soutenu, doit sa nouvelle jeunesse à l'imitation de l'anglais *harassment*, que les Américains nous avaient eux-mêmes emprunté.

Humanis
Protéger c'est s'engager

Retraite
Prévoyance
Santé
Épargne
Dépendance

NOTRE EXPERTISE ACCOMPAGNE VOS NÉGOCIATIONS

60* C'EST LE NOMBRE D'ANNÉES D'EXPERTISE D'HUMANIS DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES NÉGOCIATEURS

Qui a dit que vous étiez seul à vous engager pour la protection sociale des salariés ?

Les experts **Humanis** sont à vos côtés et vous conseillent dans la négociation et la mise en place d'accords d'entreprise et de branche en santé, prévoyance et épargne salariale. Acteur majeur de la négociation paritaire collective depuis 60 ans, le Groupe **Humanis** partage les mêmes valeurs et objectifs que vous : l'humain au cœur de la négociation pour le bien-être des salariés.

Contactez votre interlocuteur : **Jean-Paul Lefebvre**
06 08 74 84 75 • jeanpaul.lefebvre@humanis.com

humanis.com

FRED & FARID © Aurélien Chauvaud. *Source : En 1956, la CPI (institution à l'origine du groupe Humanis) permet la mise en place des premiers accords de protection sociale dans l'entreprise.

GIE HUMANIS Assurances De Personnes Groupement d'Intérêt Economique Immatriculé au RCS de NANTERRE sous le n°753 188 333 Siège social : 139/147 rue Paul Vaillant-Couturier 92240 MALAKOFF.

Malakoff Médéric lance la nouvelle démarche responsable Entreprise territoire de santé qui intègre des services innovants aux garanties d'assurance.

Orientation dans l'offre de soin, prévention, dépistage, coaching… améliorent le bien-être des salariés et contribuent à la performance des entreprises.

Pour en savoir plus :
entreprise-territoire-de-sante.malakoffmederic.com

Votre contact : **contact-branches@malakoffmederic.com**

SANTÉ - PRÉVOYANCE - ÉPARGNE - RETRAITE

malakoff médéric
PRÉSENTS POUR VOTRE AVENIR